

Service porteur : Pôle Formation et Réussite Etudiante (FRE)

Vice-président : Lydie ANCELOT

DÉLIBÉRATION n° CFVU-02-07-2026-02 De la Commission de Formation et de la Vie Universitaire

Séance du 02 juillet 2026

Dossier de demande d'accréditation à délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Visas :

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers, notamment leur article 36 ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Poitiers, notamment son article 22-5 ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Contexte :

Dossier de demande d'accréditation à délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques

Nature de la décision :

Pour avis de la CFVU avant délibération du CA.

Vote :

Soumis à la majorité simple

Après en avoir délibéré,

Avis favorable

La présente délibération et son annexe sont adoptées, selon le décompte suivant :

24 votants :	24 pour
	0 contre
	0 abstention

Fait à Poitiers, le 03/07/2026
La Présidente de la Commission de la Formation
Et de la Vie Universitaire,

Lydie ANCELOT



Transmis à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE

EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFASMa)

Arrêté du 11 février 2026

I. NOM DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Département de Maïeutique de l'UFR Santé de l'Université de Poitiers

II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

Organisation actuelle (École / Département de maïeutique / Autre)

Depuis le 1er septembre 2024 (annexe statuts UFR santé), les sciences maïeutiques sont partie intégrante de l'UFR, avec la création d'un département maïeutique au même titre que les sciences : pharmaceutiques, médicales, odontologiques (non ouvert) et paramédicales.

La structuration de l'UFR Santé en département a notamment pour objectif de favoriser l'interdisciplinarité entre les formations de santé tant dans la formation que la recherche.

Les compétences du département de maïeutique englobent la gestion pédagogique, la coordination des stages pratiques, et la réalisation des examens pour les étudiant.e.s sages-femmes. En lien avec les structures hospitalières, notamment le CHU de Poitiers, le département assure la mise en place des stages hospitaliers pour les étudiants.

Date prévisionnelle d'intégration à l'université

L'intégration universitaire est d'ores et déjà engagée, avec la structuration du département de Maïeutique. La finalisation de l'universitarisation est prévue au plus tard au 1er septembre 2027, dans le cadre du calendrier national d'universitarisation des formations en santé.

Quelle modalité d'intégration à l'université est choisie ou envisagée :

X Département de Maïeutique rattaché à l'UFR Santé

III. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Le département de Maïeutique est placé sous la codirection de :

- Madame Julia Deparis, sage-femme coordinatrice en maïeutique au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers, PhD
- Monsieur Antoine Thierry, professeur des universités et assesseur à la pédagogie à l'UFR Santé de l'Université de Poitiers.

Madame Deparis occupe également les fonctions suivantes :

- Membre du conseil décanal ;
- Membre du CA de l'UFR Santé ;
- Membre de la Commission Recherche de l'UFR Santé ;

- Membre de jury passerelle d'accès direct à la 2ème année ou à la 3ème année des études MMOP ;
- Membre du jury MMOPK.
- Laboratoire de rattachement : INSERM CIC 1402 du CHU de Poitiers

IV. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

La formation est placée sous la responsabilité conjointe d'une co-direction, associant une sage-femme coordinatrice en maïeutique au Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers et un professeur des universités, assesseur à la pédagogie à l'UFR Santé de l'Université de Poitiers. Cette organisation garantit un pilotage articulant les dimensions professionnelles, cliniques et universitaires de la formation.

Les étudiants sont inscrits à l'Université de Poitiers, qui assure la délivrance du diplôme. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont présentées au conseil de l'UFR Santé, puis soumises au vote de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).

La gouvernance du département de maïeutique est assurée par un conseil de département, présidé par le/la responsable de département, désigné.e parmi les enseignant.e.s de la formation par le directeur de l'UFR. Le ou la responsable de département est chargé.e de la mise en œuvre des décisions pédagogiques et administratives de la formation. Il ou elle est également responsable de la coordination des relations avec d'autres départements de l'UFR Santé. Il ou elle siège de droit avec voix délibérative aux différentes instances de l'UFR Santé. Ces instances, notamment la commission formation de l'UFR permettent de favoriser la mutualisation d'enseignements entre les départements.

V. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe pédagogique est composée majoritairement de sages-femmes enseignantes, d'enseignants universitaires et de professionnels de santé hospitaliers et libéraux. Elle repose sur une approche pluridisciplinaire, mobilisant des compétences issues de différentes spécialités médicales et scientifiques.

Les sages-femmes enseignantes assurent la cohérence pédagogique de la formation et son ancrage professionnel. L'ensemble des enseignants, universitaires et praticiens, contribue à l'articulation entre les enseignements académiques et les pratiques cliniques.

La liste exhaustive des enseignants impliqués dans le cycle 2 est présentée en annexe 1, précisant leur discipline et leur établissement de rattachement.

Le tableau 1 ci-dessous présente les enseignants relevant de l'UFR Santé de l'Université de Poitiers, participant à la formation du cycle 2. En 2025- 2026, 25 % des intervenants du DFASMa étaient des universitaires, soulignant ainsi l'engagement de l'université à garantir un cadre pédagogique conforme aux standards de l'enseignement supérieur.

Tableau 1 : Liste des enseignants du Cycle 2 de l'UFR Santé

Nom	Prénom	Discipline	Qualité
AGOSTINI	Cindy	Maïeutique	Sage-femme Enseignante
BIRONNEAU	Vanessa	Pneumologie	MCU - PH
BONNAUD	Véronique	Psychologie	MAST
BREMAUD	Cassandra	Pédiatrie	PU
BRUNET	Kévin	Microbiologie	MCU - PH
CHAUZY	Alexia	Pharmacologie	Professeur Associé
DEPARIS	Julia	Maïeutique	Coordinatrice en Maïeutique
DESHAYES	Sophie	Endocrinologie	CCA
DINHUT	Thomas	Recherche Documentaire	BU Santé
FRITEL	Xavier	Gynécologie Obstétrique	PU - PH
GARCIA	Magali	Microbiologie	MCU - PH
GISLAIS	Solenn	Pédiatrie	CCA
HARIKA-GERMANEAU	Gina	Psychiatrie	MCF-PH
KLINGLER	Delphine	Maïeutique	Sage-femme Enseignante
LARID	Guillaume	Rhumatologie	CCA
LE MOAL	Gwenaél	Médecine interne	PA PH
LOBERA-BOUCHERON	Guillaume	Anesthésie	CCA
MIGNOT	Stéphanie	Médecine Générale	MCU
MONTIGAUD	Gaëlle	Maïeutique	Sage-femme Enseignante
MOSBAH	Hélène	Endocrinologie	MCU - PH
NEUPONT	Alexia	Recherche Documentaire	BU Santé
PERRAUD	Estelle	Microbiologie	PU - PH
PICHON	Maxime	Microbiologie	MCU - PH
PIZZOFERRATO	Anne-Cécile	Gynécologie Obstétrique	PU - PH
POUPARD	Vanessa	Maïeutique	Sage-femme Enseignante
RYAN	Katherine	Maïeutique	Sage-femme Enseignante
TABAILLOUX	Niels	Neurophysiologie Clinique	CCA

VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE

Joindre les axes du projet pédagogique et la maquette de formation (utilisation de la structure de l'annexe de l'arrêté en respectant le libellé des unités d'enseignement)

- Mutualisation des enseignements :
 - avec d'autres formations de santé : si oui lesquelles
 - autre : préciser
- Stages :
 - modalités d'agrément des terrains de stage
 - typologie des terrains de stage (hospitalier, libéral, PMI...)

Le projet pédagogique du cycle 2 s'appuie sur le référentiel de formation conduisant au diplôme d'État de docteur en maïeutique. Il est structuré autour de domaines de compétences et articule enseignements théoriques et apprentissages cliniques, dans une logique de professionnalisation progressive.

L'organisation de la formation repose sur un équilibre entre apports théoriques et formation clinique, avec une place prépondérante accordée aux stages, permettant une immersion progressive dans les différents champs d'exercice de la profession.

Les enseignements sont organisés selon les domaines suivants :

- **Domaine prénatal : assurer le suivi médical de la grossesse (compétences 1 à 3)**
 - 12 ECTS d'enseignement théorique
 - 11 ECTS d'apprentissage clinique, dont 87 % en stage
- **Domaine perinatal : assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance (compétences 4 à 6)**
 - 8 ECTS d'enseignement théorique
 - 24 ECTS d'apprentissage clinique, dont 90 % en stage
- **Domaine postnatal : assurer le suivi médical de la période postnatale (compétences 7 à 9)**
 - 9 ECTS d'enseignement théorique
 - 13 ECTS d'apprentissage clinique, dont 85 % en stage
- **Domaine gynécologique : assurer le suivi gynécologique de prévention (compétences 10 à 12)**
 - 8 ECTS d'enseignement théorique
 - 6 ECTS d'apprentissage clinique, dont 86 % en stage
- **Domaine recherche : adosser sa pratique à une démarche scientifique (compétences 13 et 14)**
 - 8 ECTS dédiés aux unités d'enseignement de recherche
- **Domaine générique : agir en professionnel de santé publique, médical et responsable (compétences 15 à 17)**
 - 10 ECTS

Un **parcours personnalisé** (12 ECTS) permet à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation, en cohérence avec son projet professionnel et/ou de recherche.

Conformément au référentiel de formation, ces unités d'enseignement s'intègrent dans la formation théorique et/ou les stages et peuvent s'inscrire dans un parcours recherche. Elles peuvent être proposées par la structure de formation ou à l'initiative de l'étudiant, après validation par le responsable pédagogique.

Elles visent à permettre à l'étudiant :

- D'approfondir un domaine de compétences spécifique,
- De s'ouvrir à d'autres disciplines, y compris non strictement médicales,
- De valoriser un engagement associatif, social ou professionnel,
- De s'initier à une démarche de recherche.

Dans le cadre de l'organisation pédagogique retenue, ces 12 ECTS sont répartis en :

- **6 ECTS d'enseignements**, organisés sous forme d'unités d'enseignement au choix, adaptées à l'alternance entre cours et stages :

- **UE Participation citoyenne**, permettant de valoriser un engagement associatif et d'ouvrir la formation à des problématiques de santé publique, en lien notamment avec les associations Imagyn (maladies gynécologiques), HG/NVG (hyperémèse gravidique) et APSA (accompagnement des personnes sourdes, aveugles et sourdaveugles),
- **UE Art**, favorisant une ouverture culturelle et une réflexion sur les dimensions humaines et relationnelles du soin,
- **UE Anglais approfondi**, visant à renforcer les compétences linguistiques dans un contexte médical et scientifique.
- **6 ECTS de stage**, permettant à l'étudiant de réaliser des stages personnalisés en lien avec son projet professionnel (hospitalier, libéral, échographie, assistance médicale à la procréation, stage à l'étranger, recherche...).

Mutualisation des enseignements

Les 13 heures d'enseignement dédiées à la lecture critique d'article, dans le cadre de l'UE Recherche des étudiants de DFASMa1, sont mutualisées avec l'UE 7.4 « Méthodologie d'analyse d'articles » des étudiants de troisième année d'orthophonie.

La majorité des enseignements mutualisés concerne le premier cycle. Sur le cycle 2, l'alternance renforcée entre enseignements et stages limite les possibilités de mutualisation.

Les stages

Le cycle 2 de la formation comprend 15 stages d'une durée de 3 semaines, répartis sur les deux années du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (DFASMa), avec 7 stages en première année et 8 stages en deuxième année.

Ces stages permettent une exposition aux différents champs d'exercice de la profession de sage-femme. Ils se répartissent comme suit :

- 5 stages en salle de naissance au CHU de Poitiers
- 2 stages en suites de couches au CHU de Poitiers
- 1 stage en consultations obstétricales au CHU de Poitiers
- 1 stage dans le service des grossesses à haut risque au CHU de Poitiers
- 2 stages auprès d'une sage-femme libérale
- 1 stage en centre de santé sexuelle
- 1 stage en protection maternelle et infantile (PMI)
- 1 stage en salle de naissance hors CHU de Poitiers, permettant une ouverture à d'autres organisations de soins
- 1 stage personnalisable, en fonction du projet professionnel de l'étudiant

Cette diversité de terrains de stage permet de couvrir les six domaines de compétences professionnelles du référentiel de formation.

Ainsi, les stages en consultations obstétricales et dans le service des grossesses à haut risque participent principalement au développement des compétences du domaine prénatal, tandis que les stages en salle de naissance permettent l'acquisition des compétences du domaine perinatal. Les stages

en suites de couches contribuent au domaine postnatal, et les stages en centre de santé sexuelle, en PMI ou auprès d'une sage-femme libérale participent notamment au développement des compétences du domaine gynécologique et du domaine générique.

Les stages personnalisés et les enseignements associés contribuent également à l'ouverture professionnelle et à l'adossement de la pratique à une démarche réflexive et scientifique.

Chaque terrain de stage fait l'objet d'une analyse préalable par le responsable de formation, qui évalue sa pertinence au regard des objectifs pédagogiques, des conditions d'encadrement et des possibilités d'apprentissage clinique.

Jusqu'à présent, les terrains de stage étaient validés dans le cadre du conseil technique et de perfectionnement, instance participant au suivi de la qualité de la formation. Cette instance examinait notamment :

- L'adéquation des terrains de stage avec les objectifs pédagogiques ;
- Les conditions d'accueil des étudiants ;
- La qualité de l'encadrement proposé.

Dans le cadre de la structuration du département de maïeutique, cette organisation a évolué vers un conseil de département, en cohérence avec les standards universitaires.

La finalisation de la structuration du département universitaire de maïeutique constituera une opportunité pour formaliser une procédure d'agrément des terrains de stage, en cohérence avec les pratiques des autres filières médicales.

La simulation en santé

La simulation en santé occupe une place importante dans la formation des étudiant.es sages-femmes. Avant chaque départ en stage, les étudiant-es bénéficient de séances de simulation visant à les préparer et à favoriser l'atteinte des objectifs pédagogiques. Pour les étudiants qui le souhaitent, ou pour lesquels des difficultés ont été identifiées, des séances complémentaires peuvent être proposées.

L'école dispose actuellement de cinq salles de simulation sur le site du CHU de Poitiers. Quatre d'entre elles permettent de reconstituer un environnement réaliste de maternité, comprenant :

- Une salle de consultation,
- Une salle de naissance,
- Une chambre de suites de couches (chambre mère-enfant),
- Une salle dédiée à la réanimation du nouveau-né.

Une cinquième salle, polyvalente, est spécifiquement dédiée à la simulation procédurale. Cet environnement immersif favorise l'apprentissage en situation réaliste et le développement des compétences cliniques.

Les ateliers de simulation, sur le cycle 2, animés par les sages-femmes enseignantes (SFE), sont les suivants :

Simulation clinique et scénarisée :

- Anamnèse d'une patiente présentant une grossesse pathologique (patiente simulée)

- Prise en charge de la 3ème phase du travail – hémorragie du post-partum (simulation hybride, patiente simulée)
- Analyse du rythme cardiaque fœtal en salle de naissance et transmissions téléphoniques

Simulation procédurale :

- Suture périnéale, dont la technique « un fil un nœud »
- Manœuvres obstétricales (gynécologue-obstétricien + SFE)
- Mesure du pH au scalp
- Pose de tocographie interne
- Pose d'électrode de scalp
- Examen gynécologique
- Pose d'implant et de dispositif intra-utérin (DIU)
- Technique du bloc pudendal
- Réanimation néonatale en salle de naissance (pédiatre + SFE)

Des projets de simulation sont actuellement en cours de développement pour le cycle 2 :

- Annonce d'un frottis pathologique en consultation de gynécologie
- Prise en charge d'un arrêt cardio-respiratoire en salle de naissance

Au cours du cycle 2, chaque étudiant bénéficie au moins une fois de l'ensemble des ateliers de simulation proposés. Les ateliers nécessitant des apprentissages répétés, notamment la prise en charge de l'hémorragie du post-partum ou la réanimation du nouveau-né, sont réalisés à plusieurs reprises au cours du cursus afin de favoriser l'acquisition et la consolidation des compétences.

Deux sages-femmes enseignantes de l'équipe sont titulaires d'un diplôme universitaire de débriefing en simulation (Université de Poitiers), favorisant la qualité pédagogique des séances, notamment dans l'analyse réflexive des pratiques.

Lorsque les conditions d'organisation le permettent, les étudiants peuvent également accéder aux salles de simulation en autonomie afin de s'entraîner à l'utilisation du matériel et à la réalisation des gestes techniques. Ces temps de travail se déroulent le plus souvent en groupe, avec des étudiants de différents niveaux de formation, favorisant ainsi le compagnonnage et les apprentissages entre pairs.

VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

Préciser la répartition des étudiants en formation continue et en formation initiale

La capacité d'accueil de la formation est fixée à 26 étudiants par promotion :

- 23 étudiants issus de la licence accès santé (formation initiale)
- 3 étudiants recrutés au titre de l'arrêté du 24 mars 2017 modifié relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

À ces effectifs s'ajoutent 2 places supplémentaires destinées à des étudiants étrangers :

- 1 étudiant ressortissant de l'Union européenne

- 1 étudiant hors Union européenne

Pour l'année universitaire 2025-2026, les effectifs du cycle 2 (DFASMa1 et DFASMa2 confondus) comprennent 36 étudiants relevant de la formation initiale et 4 étudiants relevant de la formation continue.

VIII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

Chaque promotion d'étudiants est placée sous la responsabilité d'une sage-femme enseignante, référente pédagogique, soit une 1 pour 26 étudiants

En cas de besoin, les enseignants référents organisent des rencontres individuelles avec les étudiants. Tous les documents que ce soit des informations (MCC, règlement intérieur, organisation pédagogique), des supports pour les enseignements théoriques ou cliniques sont mis à disposition des étudiantes sur la plateforme UPDAGO.

Les étudiant.es disposent de l'ensemble des services du CROUS, les aides financières et bourses relèvent quant à elles du dispositif régional.

Apprentissage clinique

Avant chaque départ en stage, les étudiant.es bénéficient de séances de simulation pour les préparer et les aider à atteindre les objectifs du stage. Pour les étudiants qui le souhaitent ou pour lesquelles des difficultés ont été repérées, des séances supplémentaires peuvent être organisées.

Chaque étudiant bénéficie de deux séances de raisonnement cliniques, réalisées à chaque semestre, ainsi que d'une évaluation formative et d'une évaluation normative en simulation ou sur le terrain de stage. Les évaluations formatives sont réalisées par les SFE et les évaluations normatives sont réalisées par une SFE et par une sage-femme clinicienne.

Sur les terrains de stage, les étudiants sont placés sous la responsabilité d'un tuteur de stage. Selon la taille, les effectifs et les organisations des terrains de stage, ces différentes missions sont tenues par une ou plusieurs personnes. A chaque retour de stages, la sage-femme enseignante référente reste l'interlocuteur principal pour communiquer sur les éventuelles difficultés rencontrées en stage avec les étudiants mais aussi avec les professionnels des services et d'encadrement.

Bien être étudiant

En début d'année universitaire, les étudiants sont informés des missions, actions et modalités de contact du service de médecine préventive universitaire. Les dispositifs de soutien et d'accompagnement proposés par l'Université de Poitiers et le CHU de Poitiers leur sont également présentés, notamment :

- Le dispositif COME'IN de l'UFR Santé, visant à promouvoir le bien-être et la réussite des étudiants en santé ;
- La plateforme universitaire de signalement des violences sexuelles et sexistes, des discriminations et des situations de harcèlement ;
- Le dispositif du CHU de Poitiers de signalement et de traitement des situations de violences, discriminations, harcèlement sexuel ou moral et agissements sexistes.

À chaque semestre universitaire, un temps d'échange avec la référente pédagogique est organisé afin de permettre aux étudiants de verbaliser les éventuelles difficultés rencontrées au cours de leur formation.

Par ailleurs, trois membres de l'équipe pédagogique sont formés aux premiers secours en santé mentale.

L'accompagnement des étudiants s'appuie également sur les ressources institutionnelles de l'Université de Poitiers, tel que le Service d'Accompagnement à la Formation, l'Insertion et la Réussite (SAFIRE) ; le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) ou encore La maison des langues.

Accompagnement des thèses d'exercice

Les étudiants bénéficient d'un accompagnement progressif à la réalisation de leur thèse d'exercice. Une initiation à la recherche documentaire est proposée à la fin du premier cycle.

Dès le début du DFASMa1, les étudiants définissent une thématique d'intérêt et élaborent une proposition de sujet et de méthodologie. Ils bénéficient d'enseignements dédiés à la méthodologie de recherche et aux techniques d'enquête.

Deux séances de brainstorming, animées par deux sages-femmes enseignantes, sont organisées afin de favoriser l'émergence de la thématique et la construction de la méthodologie. Le sujet et le directeur de thèse sont validés par l'équipe pédagogique.

Une sage-femme enseignante est désignée comme tutrice. Elle accompagne l'étudiant tout au long du travail de thèse, en lien avec le directeur de thèse, et veille au respect des attendus pédagogiques et méthodologiques. Le travail fait l'objet d'un suivi régulier.

Un point d'étape de l'avancement du projet de thèse est remis à la fin du DFASMa1. Il présente la thématique retenue, les objectifs du travail, la méthodologie envisagée ainsi que l'équipe encadrante. Cette étape participe à la validation de l'unité d'enseignement de recherche et permet d'évaluer l'avancement de la réflexion méthodologique de l'étudiant.

En complément, un guide méthodologique est mis à disposition des étudiants et des encadrants. Il précise notamment les attendus pédagogiques, les consignes de forme ainsi que les rôles respectifs de l'étudiant, du directeur de thèse et du tuteur pédagogique.

IX. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

La formation s'appuie sur différents partenariats institutionnels, associatifs et professionnels, contribuant à l'ouverture de la formation et à l'acquisition des compétences professionnelles des étudiants. Ces collaborations participent notamment à la sensibilisation aux enjeux sociétaux, de santé publique et d'interdisciplinarité.

Les unités d'enseignement du parcours personnalisé permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation. Elles s'intègrent dans la formation théorique et/ou clinique et peuvent également s'inscrire dans un parcours recherche.

Elles permettent à l'étudiant :

- D'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétence spécifique ;
- De découvrir d'autres disciplines non strictement médicales ;
- De valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle (décret n°2017-962 du 10 mai 2017) ;
- De s'engager dans un parcours recherche.

Dans ce cadre, plusieurs partenariats associatifs ont été développés dans le cadre des UE du parcours personnalisé (cf. tableau 4).

Par ailleurs, plusieurs acteurs de santé publique et associations participent aux enseignements du cycle 2, notamment dans les domaines de la prévention, des violences sexistes et sexuelles, de l'accompagnement des publics vulnérables ou encore de la législation professionnelle. Interviennent notamment la Maison de Protection des Familles de la Vienne (MPF 86), le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) ainsi que le Conseil Départemental de l'Ordre des Sages-Femmes de la Vienne (CDOSF 86) (cf. tableau 4).

Tableau 4 : Partenariats

	Nom	Précisions
UE Parcours Personnalisé	Imagyn	Association des malades atteintes de cancers gynécologiques
	HG/NVG	Association de lutte contre l'hyperémèse gravidique / Nausées et Vomissements de la Grossesse
	APSA	Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles et Sourdaveugles
	Studio Sensation	Association locale de danse
Autres Domaines	MPF 86	Maison de Protection des Familles de la Vienne
	CIDFF	Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles
	CRIAVS	Centre Ressources pour les Intervenants auprès d'Auteurs de Violences Sexuelles
	COREADD NA	Coordination Régionale Addictions Nouvelle- Aquitaine
	Médiation Transculturelle de Poitiers	Pour professionnels (du social et du médical) accompagnant des personnes migrantes, et qui se heurtent à des incompréhensions ou des difficultés de communication mettant en jeu la relation thérapeutique ou éducative.
	PASS	Permanence d'Accès aux Soins (Cellule de prise en charge médico-sociale pour personnes démunies)
	Equipe Colibri	Équipe Ressource Régionale en Soins Palliatifs Pédiatriques (ERRSP) Poitou-Charentes
	CDOSF 86	Conseil Départemental de l'Ordre des Sages-Femmes de la Vienne

X. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Analyse et prise en compte des informations recueillies, dont l'évaluation des enseignements par les étudiants

Dans logique d'amélioration continue de la qualité des formations le Département de Maïeutique s'inscrira dans les dispositifs d'évaluation existants à l'université de Poitiers. À ce titre, les étudiant.e.s bénéficieront de questionnaires d'évaluation de la formation à la fois quantitatifs et qualitatifs. Ces dispositifs permettront de recueillir de manière harmonisée leur appréciation sur les contenus pédagogiques, les modalités d'enseignement et d'évaluation, l'organisation de la formation, les conditions d'apprentissage, la charge de travail étudiante, etc. Ils seront un outil important dans la mise en œuvre des conseils de perfectionnement. Ces enquêtes sont coordonnées par Observatoire de la Réussite et de la Vie Etudiante (OREVE) permettant une méthodologie harmonisée, la fiabilité des données recueillies et leur exploitation à des fins d'analyse et de pilotage.

XI. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

- De la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique : 2 juillet 2026
- Du conseil technique : 3 juillet 2026
- Du conseil d'administration : 6 juillet 2026

Date de dépôt des dossiers d'accréditation pour instruction à partir du 15 mai dans l'application FRESQ.

LISTE ENSEIGNANTS - 2ème CYCLE - DFASM

Nom	Prénom	Discipline	Qualité	Etablissement
ABI ABDALLAH	Mickaël	Urologie	PH	CHU Poitiers
ADDED	Myriam	Psychiatrie	PH	Centre Hospitalier Laborit Poitiers
AGOSTINI	Cindy	Maïeutique	Sage femme enseignante	UFR Santé
AUGER	Marie	Pédiatrie	PH	CHU Poitiers
AUZANNET	Charline	Maïeutique	Sage-femme	CHU Poitiers
BEBY DEFAUX	Agnès	Microbiologie	PH	CHU Poitiers
BERNARD	Fanny	Anesthésie	PH	CHU Poitiers
BIRONNEAU	Vanessa	Pneumologie	MCU - PH	UFR Santé
BLANC	Laurence	Oncologie	PH	CHU Poitiers
BONNAUD	Véronique	Psychologie	MAST	UFR Santé
BOURNETON	Nathalie	Gynécologie Obstétrique	PH	CHU Poitiers
BREMAUD	Cassandra	Pédiatrie	PH	UFR Santé
BROSSARD	Aurélié	Gynécologie Obstétrique	PH	CHU Poitiers
BRUNET	Kévin	Microbiologie	MCU-PH	UFR santé
CARLIER-GUERIN	Caroline	Gynécologie Obstétrique	PH	CHU Poitiers
CARRE	Julie	Hématologie	PH	CHU Poitiers
CHAIR	Loubna	Maïeutique	Sage-femme	CHU Poitiers
CHARRIER	Elodie	Algologie	PH	CHU Poitiers
CHAUZY	Alexia	Pharmacologie	Professeur Associé	UFR santé
CHERPNET	Cyril	Psychiatrie	Infirmier	Centre Hospitalier Laborit Poitiers
CLUZEAU	Eurydice	Psychologie	Psychologue	CH Niort
COMPAIN	Florence	Pédiatrie	PH	CHU Poitiers
COYAULT-ABELE	Deborah	Addictologie	Chargée de projets	COREADD
DAMY	Margaux	Maïeutique	IDE - IBCLC	IDE Libérale
DEBAECKER	Aurélié	Addictologie	Sage-femme ELSA 17	CH La Rochelle-Rochefort
DEPARIS	Julia	Maïeutique	Sage-femme Directrice	CHU Poitiers
DEROCHE	Luc	Microbiologie	PH	CHU Poitiers
DESHAYES	Sophie	Endocrinologie	CCA	UFR santé
DESPORT	Estelle	Néphrologie	PH	CHU Poitiers
DESSAULT	Anne	Droit	Directrice CIDFF	CIDFF Vienne
DINHUT	Thomas	Recherche documentaire	BU Santé	UFR santé
DUFAY	Paul	Pneumologie	PH	CHU Poitiers
DUPUIS	Sabine	Maïeutique	Sage-femme	CHU Poitiers
EPIN	Elisa	Qualité-Gestion des risques	Cadre de santé	CHU Poitiers
FAUBERT	Marion	Maïeutique	Sage-femme	CHU Poitiers
FAURE	Justine	Maïeutique	Sage-femme	CHU Poitiers
FRITEL	Xavier	Gynécologie Obstétrique	PU PH	UFR Santé
GACHET	Clémence	Gynécologie Obstétrique	PH	CHU Poitiers
GARCIA	Magali	Microbiologie	MCU-PH	UFR Santé
GILBERT	Mylène	Addictologie	PH	CHU Poitiers
GISLAIS	Solenn	Pédiatrie	CCA	CHU Poitiers
GONNORD	Emmanuelle	Maïeutique	Assistante sociale	CHU Poitiers
GOUA	Valérie	Gynécologie Obstétrique	PH	CHU Poitiers
GRIVARD	Philippe	Gynécologie Obstétrique	PH	CHU Poitiers
GUILHEN	Nicolas	Gynécologie Obstétrique	PH	CHU Poitiers
HARIKA-GERMANEAU	Gina	Psychiatrie	MCF PH	UFR Santé
KLINGLER	Delphine	Maïeutique	Sage-femme Enseignante	UFR Santé
HOUY	Benoit	Maïeutique	Sage-femme	CH Faye l'Abbesse
IRI	Takako	Maïeutique	Sage-femme	Réseau Périnatal Nouvelle Aquitaine
JANSSEN	Céline	Addictologie	Psychiatre ELSA 86	Centre Hospitalier Laborit Poitiers
KABLI	Tarik	Odontologie	PH	CHU Poitiers
LACOSTE	Louis	Anesthésie	PH	CHU Poitiers
LARID	Guillaume	Rhumatologie	CCA	UFR Santé
LAURENT	Emmanuelle	Droit	Adjudante-Cheffe	Gendarmerie Nationale
LE BIHAN	Milanie	Santé-Publique	Cadre de santé	CHU Poitiers
LE GUYADER	Gwenael	Génétique	PH	CHU Poitiers
LE MOAL	Gwenael	Médecine Interne	PA PH	UFR Santé
LEEMANS	Elise	Gynécologie Obstétrique	Docteur Junior	CHU Poitiers
LEGAY	Laurence	Addictologie	Sage-femme ELSA 86	Centre Hospitalier Laborit Poitiers
LETARD	Pascaline	Génétique	PH	CHU Poitiers
LEQUIPE	Johan	Allergologie	PH	CHU Poitiers
LOBERA-BOUCHERON	Guillaume	Anesthésie	CCA	UFR Santé
LOBRY	Anaïs	Gynécologie Obstétrique	Docteur Junior	CHU Poitiers
LOISEAU	Célestine	Maïeutique	Sage-femme	SF Libérale
MALARD	Isabelle	Droit	Avocate	Libéral
MARTIN	Eloïse	Maïeutique	Sage-femme	C.H. Niort
MARTIN KABORE	Frédérique	Pédiatrie	PH	CHU Poitiers
MAUFRAS	Guillaume	Communication	Médiateur	Equipe de médiation transculturelle 86
METILLION	Aziyade	Médecine Légale	PH	CHU de Poitiers
MIGNOT	Stéphanie	Médecine Générale	MCU	UFR Santé
MONTIGAUD	Gaëlle	Maïeutique	Sage-femme Enseignante	UFR Santé
MOREAU	Paul	Maïeutique	Sage-femme	SF Libérale
MOSBAH	Hélène	Endocrinologie	MCU PH	UFR Santé
NEUPONT	Alexia	Recherche Documentaire	BU Santé	UFR Santé
NEVO	Emilie	Pédiatrie	IDE	CHU Poitiers
OUDGHIRI IDRISI	Rym	Gynécologie Obstétrique	Docteur Junior	CHU Poitiers
PARIZEL	Aude	Pédiatrie	PH	CHU Poitiers
PERRAUD	Estelle	Microbiologie	PU PH	UFR Santé
PICHON	Maxime	Microbiologie	MCU PH	UFR Santé
PIGUEL	Xavier	Endocrinologie	PH	CHU Poitiers
PIZZOFERRATO	Anne-Cécile	Gynécologie Obstétrique	PU PH	UFR santé
PLASSART	Anaïs	Pharmacologie	Pharmacienne	SF Libérale
PLOQUIN	Maria-Elisabeth	Psychiatrie	IDE	Centre Hospitalier Laborit Poitiers
POPA	Grigore	Gynécologie Obstétrique	PH	CHU Poitiers
POUPARD	Vanessa	Maïeutique	Sage-femme enseignante	UFR Santé
QUINTARD	Thomas	Maïeutique	Sage-femme	SF Libérale
RAMASSAMY	Alain	Hématologie	PH	CHU Poitiers
RANDRIAMIARANA	Tania	Dermatologie	Docteur Junior	CHU Poitiers
ROULAND	Mylène	Sexologie	Psychologue-sexologue	Libéral
ROYER	Sylvie	Santé Publique	IDE	CHU Poitiers Villa Santé
RYAN	Katherine	Maïeutique	Sage-femme enseignante	UFR Santé
SAPIN LABEL	Virginie	Psychologie	Psychologue	CHU Poitiers
SARFATI	Richard	Gynécologie Obstétrique	PH	CHU Poitiers
SIMON	Cécile	Maïeutique	Sage-femme	PMI
SOUCHAUD-DEBOUVERIE	Odile	Médecine Interne	PH	CHU Poitiers
STAL	Véronique	Neurophysiologie Clinique	PH	CHU Poitiers
TABAILLOUX	Niels	Neurophysiologie Clinique	CCA	UFR santé
TARTRE	Elisa	Maïeutique	Sage-femme	SF Libérale
TAVEAU	Pierre	Recherche	Responsable sécurité du système d'information	CHU Poitiers
THIAUDIERE	Sixtine	Psychologie	Psychologue	Centre Hospitalier Laborit Poitiers
TRIKI KANOUN	Syrine	Pédiatrie	PH	CHU Poitiers
VIOLE	Christelle	Maïeutique	Sage-femme	SF Libérale
WAROT	Carine	Maïeutique	Infirmière - CCF	CHU Poitiers
WHITTAKER	Alice	Gynécologie Obstétrique	PH	CHU Poitiers
XAVIER DAVID	Charlotte	Psychiatrie	PH	Centre Hospitalier Laborit Poitiers

ANNEXE

REFERENTIEL DE FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MAÏEUTIQUE

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	10 à 12 ECTS pour l'enseignement théorique 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Université de Poitiers	12 ECTS pour l'enseignement théorique 11 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale dans les situations courantes : • Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la grossesse • Diagnostiquer les troubles bénins liés à la grossesse • Elaborer le bilan de situation de la femme enceinte et du fœtus à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire et/ou réaliser les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter le cas échéant vers les professionnels et structures appropriés • Planifier le suivi de la femme enceinte à partir du bilan de situation effectué • Evaluer et adapter le parcours de soin mis en place	UE Suivi des grossesses à bas risque

Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce, en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser l'entretien prénatal précoce dans les situations courantes et coanimer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité : Concernant l'entretien prénatal précoce : • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Favoriser l'élaboration d'un projet autour de la naissance et de la vie familiale • Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes Concernant la préparation à la naissance et la parentalité : • Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animations	UE Accompagnement du projet de naissance
Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des grossesses à haut risque

Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 20 à 24 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Poitiers	8 ECTS pour l'enseignement théorique 24 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat en accueillant le nouveau-né	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Assurer la surveillance du travail, la réalisation d'un accouchement eutocique en présentation céphalique et la prise en charge du post-partum immédiat : • Favoriser la mise en place du projet de naissance • Analyser les données permettant d'identifier le stade du travail et d'établir le pronostic obstétrical, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique • Adapter la prise en charge au regard de l'évolution du travail et de la santé maternelle et fœtale • Pratiquer un accouchement eutocique en présentation céphalique en autonomie (y compris la délivrance) • Evaluer les lésions périnéales et réaliser les sutures • Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat, en l'adaptant aux situations à risque	UE Naissances eutociques
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parent-enfant	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réunir les conditions favorables à l'instauration des interactions précoces parent-enfant dans les situations courantes : • Transmettre aux parents l'ensemble des repères et des informations sur les besoins et les compétences sensorielles et sociales de l'enfant dans les situations courantes	UE Accompagnement de la parentalité en périnatal

Compétence 6 – Assurer, en collaboration, le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge : • Identifier les situations pathologiques des différents stades du travail et du postpartum immédiat et évaluer le caractère d'urgence au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Évaluer la nécessité d'une réanimation du nouveau-né et identifier les urgences médico-chirurgicales néonatales • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les manœuvres et les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des situations perpartum à haut-risque

Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Poitiers	8 ECTS pour l'enseignement théorique 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 7 - Assurer le suivi postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser les visites post-natales mère-enfant, la consultation postnatale et les consultations de suivi néonatal dans les situations courantes : • Réaliser un débriefing du vécu maternel de l'accouchement et repérer les dysfonctionnements des interactions parentales • Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Apprécier l'évolution staturo-pondérale et le développement neuro-sensori-moteur, psycho-affectif et cognitif de l'enfant • Elaborer le bilan de situation de la mère et de l'enfant à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant • Organiser la continuité des soins dans ses dimensions médico-psycho-sociales	UE Suivi mère-enfant à bas risque
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal, en animant des séances de soutien à la parentalité	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser l'entretien postnatal précoce dans les situations courantes et co-animer des séances de soutien à la parentalité : Concernant l'entretien post-natal précoce : • Instaurer un dialogue afin de recueillir le vécu de l'accouchement et du postpartum et les besoins	UE Accompagnement de la parentalité en postnatal

• Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences • Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes Concernant les séances postnatales de soutien à la parentalité : • Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animation	
Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place	UE Suivi des situations postnatales à haut risque

Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université De Poitiers	8 ECTS pour l'enseignement théorique 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception, et en réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser dans les situations courantes les consultations gynécologiques et la rééducation périnéo-sphinctérienne : Concernant la consultation gynécologique : • Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la santé génésique • Aborder la sexualité et identifier les éventuels troubles • Elaborer le bilan de situation de la femme, à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires, repérer les situations pathologiques ou les éventuelles anomalies et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant • Prescrire et réaliser les examens de dépistage des cancers gynécologiques et des I.S.T., y compris au(x) partenaire(s) • Planifier le suivi de la femme (et du ou de la partenaire) à partir du bilan de situation effectué • Evaluer et adapter la stratégie mise en place Concernant la rééducation périnéo-sphinctérienne : • Conduire une démarche de dépistage afin de repérer et traiter les éventuels troubles fonctionnels • Mettre en œuvre la rééducation périnéale, en choisissant la ou les techniques de rééducation adaptées	UE Suivi gynécologique

Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception, en réalisant une interruption volontaire de grossesse	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Réaliser la consultation de contraception et assurer les différentes étapes d'une interruption volontaire de grossesse dans les situations courantes, concevoir et animer des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : Concernant la consultation de contraception : • Prescrire et renouveler les contraceptifs choisis ainsi que les examens complémentaires nécessaires • Réaliser la pose et le retrait des dispositifs contraceptifs • Planifier le suivi de la femme • Évaluer et adapter la contraception mise en place Concernant l'interruption volontaire de grossesse: • Réaliser une consultation pré-IVG, prescrire et ou réaliser les examens complémentaires • Conseiller et informer les femmes dans le choix de la méthode • Orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés dans le cadre d'une prise en soin en réseau • Prescrire et pratiquer les IVG médicamenteuse et instrumentale • Réaliser une consultation post-IVG afin d'évaluer le succès ou l'échec de la méthode, les effets secondaires et les éventuelles complications, et de prescrire une contraception pour les suites de l'IVG • Traiter les effets secondaires et, en cas de complications, orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : • Concevoir des séances contenant toutes les informations essentielles aux attentes du groupe • Animer des séances interactives en s'appuyant sur des outils éducatifs et d'accompagnement adaptés • Evaluer les séances en s'appuyant sur des indicateurs afin de proposer des actions d'amélioration	UE Santé sexuelle et reproductive

Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence, en participant à l'assistance médicale à la procréation	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge et identifier les différentes étapes de l'assistance médicale à la procréation (AMP): Concernant les situations pathologiques : • Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies • Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire • Alerter et mobiliser les professionnels appropriés • Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation • Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle • Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place Concernant l'assistance médicale à la procréation (AMP) : • Informer les femmes sur l'autoconservation des ovocytes • Prescrire les examens de première intention devant des difficultés à concevoir • Orienter vers un service d'AMP et rédiger un courrier de liaison • Décrire le parcours de l'AMP	UE Suivi des situations gynécologiques particulières

Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	6 à 8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Université de Poitiers	8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques, en réalisant la lecture critique d'articles	UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Analyser et interpréter l'information scientifique avec des outils adaptés : • Réaliser la lecture critique d'articles scientifiques y compris en langue étrangère • Maîtriser les outils numériques et bibliographiques • S'initier à la revue systématique de littérature • Interpréter l'information scientifique et professionnelle • S'initier aux logiciels de traitement de données	UE Recherche
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée, en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Rédiger un projet de thèse d'exercice : • Initier une démarche de recherche : conceptualiser et problématiser • Expérimenter les approches méthodologiques (quantitative, qualitative, mixte... avec un accompagnement individualisé en fonction du projet de thèse) et les outils de recueil de données • Valider les démarches d'autorisations institutionnelles et les aspects réglementaires de la recherche, de la collecte et gestion de données • Rédiger un protocole de recherche et d'expérimentation, dans le respect de l'intégrité et l'éthique scientifiques, en veillant aux autorisations institutionnelles et en développant une méthodologie appropriée (approche quantitative, qualitative, mixte...) pour répondre aux objectifs de la recherche • Présenter un projet de thèse d'exercice complet, cohérent et pertinent	UE Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 ^{ème} cycle	6 à 10 ECTS pour les unités d'enseignement
Université de Poitiers.	10 ECTS pour les unités d'enseignement

Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage	UE ASSOCIEES
Cycle 2 – Concevoir et mettre en œuvre un programme éducatif individuel ou collectif : • Identifier les thèmes prioritaires de santé publique afin de sensibiliser la femme/le couple ou un groupe de personnes • Élaborer un projet d'action en promotion de la santé sur des thèmes prioritaires de la santé publique, en déterminant les informations essentielles à transmettre • Appréhender le parcours de soin de la femme, l'enfant et son entourage	UE Santé publique
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle en établissant une relation adaptée, en assurant sa propre santé et son bien-être	UE ASSOCIEES
Cycle 2 : Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral avec différents interlocuteurs et renforcer son positionnement au sein de l'équipe: • Utiliser des techniques de communications appropriées afin de renforcer les comportements favorables à la santé • Accompagner la personne dans un processus décisionnel concernant sa santé lors de situations courantes • Rédiger un document professionnel (documents administratifs, certificats, comptes-rendus...) afin de caractériser un état de santé particulier ou d'assurer une continuité de soins • Participer à des retours d'expériences des situations difficiles, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, afin de mettre en place des actions d'amélioration des pratiques professionnelles • Mobiliser les compétences non techniques (communication, leadership, prise de décision partagée, conscience de la situation) • Analyser l'impact des facteurs humains en santé sur la sécurité des soins et le travail en équipe • Intégrer le numérique dans l'exercice professionnel	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

• Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer • Participer à l'accueil et à la supervision d'apprenants	
Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE ASSOCIEES
Cycle 2 - Positionner sa pratique dans une approche réflexive et responsable : • Positionner sa pratique dans une approche, éthique, sociétale, économique et environnementale • Élargir ses habiletés intellectuelles permettant de renforcer ses stratégies de mobilisation de connaissances actualisées • Définir la notion de médecine intégrative, la signification et la place, au sein du système de santé, d'une thérapie complémentaire utilisée en association aux soins conventionnels, en gardant un esprit critique • Illustrer l'intérêt, les bénéfices et les risques des thérapies complémentaires	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 2 ^{ème} cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
Université de Poitiers	12 ECTS pour les unités d'enseignement (6 ECTS) et/ou les stages (6 ECTS)